

## 6. ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE DECLARATION DE RISQUE



### GARANTIE OPTIONNELLE DOMMAGES AUX BIENS FNSMR

FORMULAIRE DE DECLARATION DE RISQUE

Nom de l'association : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Lieu du risque si différent : .....  
Activités principales : .....  
Nom et prénom du Président : .....  
Date de prise d'effet du contrat : .....

#### DOMMAGES AUX BIENS IMMOBILIERS :

- superficie local associatif :  < 100 m2  100 à < 200 m2  200 à < 400 m2
- Statut occupation :  propriétaire  locataire  occupant à titre gratuit

#### DOMMAGES AUX BIENS MOBILIERS :

- Estimation du montant des capitaux garantis :

<u>Types de Biens mobiliers</u>	<u>valeur estimée</u>
➤ mobilier usuel, de bureau :	.....€
➤ matériel vidéo, son, photo :	.....€
➤ instruments de musique :	.....€
➤ matériel sportif (autre que de plein air) :	.....€
➤ stands et supports d'expositions	.....€
➤ autres biens (lits, hébergement : préciser) :	.....€
.....	.....€
.....	.....€

Total de la valeur estimée des biens mobiliers :

€

#### OPTIONS : (cocher si choisi) :

- Multirisque informatique :  oui  non
  - Valeur matériel informatique et bureautique : .....€
- Extension Structures gonflables et chapiteaux de moins de 500 places propriétés de l'association :  oui  non
  - Valeur Structures Gonflables et chapiteaux : .....€

Fait à .....  
Le ...../...../.....

L'ASSOCIATION  
Signature précédée de la mention « certifié exact »  
Qualité du signataire

Groupama Paris Val de Loire

Caisse Locale réassurée par la CAISSE REGIONALE D'ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES  
PARIS VAL DE LOIRE 161, Avenue Paul Vaillant-Couturier – 94250 Gentilly  
Entreprises Régies par le Code des Assurances